

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation Initiale

Secourisme Santé

Compétences visées

. Rendre le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) apte à intervenir en cas d'accident au sein de l'entreprise, comme à l'extérieur et participer activement à la démarche de prévention de son établissement.

Objectifs

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'établissement et des procédures fixées en matière de prévention ;
- Mettre en application ses compétences de SST en qualité d'auxiliaire de prévention au service de la prévention des risques professionnels.

Programme

Conforme aux directives de l'INRS, avec alternance de d'apport théorique et de mise en situation pratique

1. Rôles et Responsabilités du SST
 - La cadre Juridique de son intervention
 - Le SST auxiliaire de prévention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime et déceler les détresses
4. Faire Alerter ou Alerter
5. Secourir en fonction de l'état de la victime :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond et se plaint de malaise
 - La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - La victime répond et présente une plaie ne saignant pas abondamment
 - La victime présente une brûlure
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Évaluation

- Évaluation formative tout au long de la formation
- Épreuve certificative en fin de session la mise en place de cas concrets en lien direct avec l'activité des participants, et échanges avec le formateur

Observation :

En application des dispositions prévues par l'arrêté du 5 décembre 2002, dans le cas d'un stagiaire titulaire d'une unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » datant de moins de trois ans ou à jour des obligations de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant à la date d'entrée en formation, le dispensateur de formation est autorisé à mettre en œuvre un processus pédagogique distinct – Nous contacter

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée : 14h (2 jours) *

Maintien des acquis : 7h tous les 24 mois

Effectif par session : Mini 4 maxi 10

Moyens

Organisation préconisée par le réseau prévention CARSAT / INRS :

- Mannequins
- Défibrillateurs
- Accessoires et outillages de simulation pour les mises en situation
- ...

Public Concerné

. Toutes personnes devant exercer la mission de SST

. Accessible aux personnes en situation de Handicap – Nous consulter

Prérequis

Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

. Code du travail

. Circulaires CNAMTS

Tarifs (Non assujetti à la TVA)

. Individuel : 280 €

. Groupe de 4 à 10 stagiaires : 1650

Commentaires :

. Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels, Santé Sécurité au Travail et membre du réseau prévention CARSAT - INRS

* Formation se déroulant sur 2 journées consécutives ou non, décomposable en ½ journées